

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



N° 88 - 1993 - Fasc. 2

SOMMAIRE

- La création de la promenade de Romestang au XVIII^e siècle, par Renée BONY.
- Andrée JACQUET, dite Andrée VIOLLIS (1870-1950), par Roger DUFROID.
- Le vieux château des Archevêques de Vienne à Seyssuel (Isère), par Marcel PAILLARET.
- Association "Cathédrale Vivante".

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES «AMIS DE VIENNE»

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

pour «répandre la connaissance de l'histoire de la Ville et des antiquités viennoises» (article premier des statuts).

Pour 1993

Le numéro	35,00 F.
Retraités et étudiants	105,00 F.
Abonnement annuel normal	125,00 F.
Abonnement de soutien	150,00 F.

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année, au moment du règlement d'un abonnement nouveau, seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Correspondance : Secrétaire des «AMIS DE VIENNE», Office de Tourisme, cours Brillier, 38200 VIENNE.
C.C.P. «Amis de Vienne» - LYON 185-71 J.

Le Comité de rédaction laisse aux auteurs des articles l'entière responsabilité des opinions émises.

EN COUVERTURE :

Masque vomissant des feuillages
Châpiteau roman du clocher de Saint-André-le-Bas
Cl. R. Lauxerois.



Publié avec le concours du Conseil Général de l'Isère,
des villes de Vienne, Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal.

ATTENTION !

TOUS LES ABONNEMENTS COMMENCENT AU 1^{er} JANVIER

Nous vous prions de payer votre cotisation dans les meilleurs délais.

Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître. Dès aujourd'hui, envoyez votre cotisation.

MERCI.

— POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS —

**FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN
DES « AMIS DE VIENNE » POUR L'ANNÉE 1993**

NOM : Prénoms :

Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par Poste) :

.....

.....

TARIF ABONNEMENT pour 1993 :

Abonnement de soutien 150 F.

Abonnement normal 125 F.

Étudiants - Retraités 105 F.

A retourner, accompagné du règlement par :

chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71 J

à l'adresse suivante :

« Amis de Vienne » - Office du Tourisme - Cours Brillier - 38200 VIENNE

ACTIVITÉS

- Samedi après-midi, 22 Mai :
Visite guidée de Vienne souterraine.
Rendez-vous à 14 h. 30, place du Pilon
Participation aux frais 10 F. (20 F. pour les non-adhérents).

- 29, 30, 31 Mai :
Exposition sur le quartier sud de Vienne, organisée par le Club
Cartes Postales et Documents et les Amis de Vienne, à la Salle
des Fêtes de Vienne, place de Miremont.

- Samedi après-midi, 5 Juin :
Visite guidée du Château de Seyssuel.
Rendez-vous au château : soit à 15 h. précises, soit à 16 h. 30
Entrée libre.

- Dimanche 20 Juin :
Sortie à Uzès et sa région.
Visite guidée de la vieille ville, déjeuner à Uzès puis,
visite du duché d'Uzès - Le Pont du Gard.
Prix de la journée, car, visites et repas : 270 F.
Se faire inscrire rapidement auprès :
d'Annick SEGUIN au 74.85.27.89
ou d'André HULLO au 74.53.39.29,
ou de l'Office de Tourisme.
Départ 7 h. 30 à la gare routière, retour prévu vers 21 h.

- A partir du mois d'Octobre 1993 :
Toutes les 3 semaines, à l'hôtel de la Poste, cycle de conférences
sur la décoration française par Bénédicte COTTIN.
Le programme détaillé paraîtra dans le prochain bulletin.
A l'issue de ce cycle, il est prévu une visite à Versailles pour le
mois de Mars ou Avril 1994.

- Samedi après-midi, 16 Octobre :
Visite du château féodal des Allymes.
Lieu et heure sur le prochain bulletin.

- Samedi après-midi, 20 Novembre :
Causerie sur les verriers de Bonnevaux par M. MOIROUD.
Lieu et heure sur le prochain bulletin.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



N° 88 - 1993 - Fasc. 2



LA CRÉATION DE LA PROMENADE DE ROMESTANG AU XVIII^e SIÈCLE

par Renée BONY

La promenade est une création du XVIII^e siècle. Le choix du lieu ne pose à Vienne aucun problème : les édiles s'approprient cet espace le long des remparts dénommé Romestang. Cependant, il est déjà un lieu public depuis longtemps : en 1509, un conflit s'élève entre la ville et l'archevêché pour savoir qui est propriétaire de la place de Romestang, "*ou la jeunesse s'exerçait et dont la ville a toujours eu possession*". C'est un lieu public dont l'accès est facilité par le passage direct qui relie cet endroit à la cité : le 18 Mars 1509, une délibération consulaire porte que la "*ville a son passage par la maison de l'Hôpital Saint-Paul pour aller à la place de Romestang*". Cette porte, percée dans l'enceinte, est secondaire et est la première porte fermée lors de troubles ou d'épidémies.

Est-ce l'unique lieu où on joue ? En fait, il n'y a pas d'endroits fixes et délimités. Bien des habitants aiment aussi s'amuser dans le clos de l'abbaye de Saint-Pierre au grand désespoir du prieur qui s'insurge auprès des consuls, le 3 Avril 1551, de "*ces habitants de Fuissin*" qui "*y vont pour jouer aux quilles et au pallet et a plusieurs autres jeux*". La nouvelle place de la Treille (place de l'Hôtel de Ville) agrandie en 1561 devient ce "*lieu pour passer le temps et s'exercer au ballon, a la paume, faire courir les chevaux et autres choses honnestes*".

Ces différents endroits sont inadaptés à la promenade. Il faut un espace long, large, proche de la ville. Les consuls regardent ce lieu de Romestang avec intérêt : c'est déjà un espace public où les arquebusiers y exercent leur art depuis de très longues années.

Mais une promenade à Vienne ? Les habitants ont-ils vraiment besoin de dépenser de l'argent pour aménager un espace planté

d'arbres ? La campagne entoure la cité et les Viennois ont bien peu à marcher avant de trouver le plaisir d'humer l'air moins pollué de certains quartiers. N'y a-t-il pas des jardins urbains ? Ils sont, hélas, murés et réservés à leurs heureux propriétaires. Ils sont aussi souvent englobés dans les clos religieux. La proximité de la campagne, le fait que Vienne regroupe de nombreux laboureurs et vigneron, ne font pas obstacle au souhait d'une promenade.

La décision d'une promenade se prend à une date cruciale, après la construction finale des casernes au sud de Vienne, construction militaire voulue par l'intendant pour soulager la ville du passage répété de soldats jusqu'alors hébergés dans les maisons viennoises. La date du devis est significatif : le 28 Février 1717. La coïncidence entre ces deux éléments (casernes et promenade) n'est pas fortuite.

Cette volonté de créer officiellement une promenade est acceptée et soutenue par l'intendant : *"sur le dessein qui a été formé de l'agrément de Monsieur l'Intendant de cette province de faire un plantement d'arbres maroniers dans le cours de Romestang près de la ville, il auroit plu à sa Grandeur d'accorder sur les dégrèvements de cette élection la somme de 200 livres suivant son ordonnance du 20^e novembre dernier pour suppléer à cette dépense"*.

Le devis est rédigé par Claude Combe, bourgeois et voyer à Vienne. *"Pour se conformer au terrain et situation dudit lieu, il convient d'y planter 2 rangées desd. arbres, au nombre de 37 la chacune depuis le pont de Fuissinet jusqu'à la descente du chemin de Beaumur, qui seront alignées en parallèles aux murs de la ville qui bordent cet endroit, et par ce moien lesdits arbres formeront 3 allées, l'une desquels savoir celle du milieu auroit 3 toises 1 pied 1/2 de largeur, et celle du côté de la vigne de l'archêché 2 toises 5 pieds aussi la largeur compensé avec les avancements de la haye qui clot lad. vigne"*.

Le devis précise la taille des arbres. L'intervalle entre chaque arbuste est de 3 toises. Les indications sur la plantation des arbustes sont détaillées (fosse d'une toise de diamètre remplie de bonne terre, arbre protégé par une *"caisse de bois sapin"* dont les dimensions sont notées, *"caisse dentellée à l'extrémité et entierement peinte à l'huile en couleur rouge"*); mais avant toute plantation, il faut préparer le terrain : *"et comme la surface de cette place n'est pas de niveau et que les eaux croupissent dans le milieu"*, il est convenu d'apporter de la terre pour combler cette dénivellation.

Pour éviter le passage de charrettes qui provoqueraient des dégâts, on plante un *"poteau"* dans le *"milieu de la porte de l'Hôtel-Dieu et 8 autres à l'avenue de Beaumur"*.

Le 27 Mai 1720, l'état des dépenses "*faites a Romestang pour arranger les allées d'arbres*" signale que quelques travaux de maçonnerie ont été obligatoires, s'élevant à "*3 livres pour reprendre la muraille joignant le ruisseau*". Le transport des terres, sans compter le salaire des ouvriers, s'élève à 79 livres. La dépense totale de cette plantation est de 445 livres 10 sols, plus du double de ce qui avait été prévu dans le devis.

La porte de Romestang est refaite en Juillet 1725.

Cette promenade n'est pas un lieu de jeux : le 15 Juin 1723, il est défendu "*de passer, ni repasser dans la promenade de Romettant aux chars et charrettes, de jouer au Maille, aux Bouilles, ni de jeter des pierres sur les arbres en aucun temps de l'année, le tout a peine de 3 livres d'aumosne*". Il est rappelé que ni les brebis, ni les moutons, "*ni autres bestiaux*" ne peuvent paître sur la promenade.

Le lieu doit être libre et propre. En effet, il n'est pas seulement le résultat d'un embellissement urbain, c'est surtout un lieu très important pour la sociabilité viennoise : on va voir, on va se faire voir et on est vu. Il convient donc d'éviter tous les embarras de rencontres mal-séantes et cela explique l'interdiction des jeux - souvent bruyants - qui peuvent interrompre des groupes qui discutent, ou l'intervention des voitures qui dérangent la digne progression pédestre des promeneurs. La promenade devient une obligation mondaine, ce qui fait mieux comprendre sa large diffusion en France. En Bretagne, entre 1675 et 1791, on compte jusqu'à vingt huit villes ayant créé cet espace. Vienne, comme tant de villes, choisit une promenade longeant un rempart et un fossé.

Mais les consuls oublieront eux-mêmes de se conformer à leur propre règlement : la promenade va se transformer en une avenue. Cette transformation en une avenue est fortuite : l'Hôtel-Dieu brûle en 1768 et les consuls profitent de cet accident pour remodeler le passage qui existe entre la ville et la promenade. Ce passage qui traversait l'Hôtel-Dieu, peut devenir plus large et se transformer en rue qui s'appellera la Rue Neuve. Le 11 Décembre 1770, un devis est établi pour aménager cette rue, c'est-à-dire, "*menager la pente*" depuis "*la rue qui descend aux cloîtres de Saint-Maurice jusqu'à l'angle du jardin et maison de l'hôpital et aboutit*" à la place de Romestang. Il faut "*faire une voûte*" (petit pont) pour franchir le ruisseau de Saint-Marcel. Le terrain de la promenade doit être abaissé sur 70 toises et les bancs de pierre doivent être déplacés. La promenade est devenue une avenue qui permet d'éviter le quartier de Fuissin et d'accéder directement au centre ville. L'élargissement de la rue ponsard actuelle, en 1776, rue qui se trouve dans le prolongement de la nouvelle Rue Neuve, est également un moyen de faciliter le trafic dans la ville.

La dernière consécration est l'édification d'une nouvelle porte :

la porte de Romestang. Le devis date du 17 Octobre 1786. La porte aura 9 pieds de large. Elle est cependant moins ornementée que la porte d'Avignon qui est reconstruite en même temps.

Il a donc fallu deux siècles pour que se transforme un lieu de jeu en promenade, puis en avenue longeant l'enceinte. C'est aujourd'hui le Cours Romestang toujours planté d'arbres et servant encore de promenade avec ses bancs.

Les Viennois, privés de promenade, vont vouloir créer un jardin public et la Révolution permet la réalisation de ce souhait à l'emplacement d'un clos de vigne appartenant aux chanoines de Saint-Pierre. Le jardin public remplace la promenade.

ANDRÉE JACQUET
dite Andrée VIOLLIS
1870 - 1950

Femme de lettres, journaliste
et grande voyageuse
de la première moitié du XX^e siècle
par Roger DUFROID



C'est à Monsieur Charles JAILLET, Président d'honneur de la Société des Amis de Vienne, que je dois de connaître l'existence d'Andrée VIOLLIS (pseudonyme d'Andrée, Françoise, Caroline, JACQUET), femme de lettres, journaliste et grande voyageuse de la première moitié du XX^e siècle. Les quelques lignes que cet auteur lui avait consacrées dans une de ses publications, et que j'avais lues avec beaucoup d'intérêt excitèrent ma curiosité et me donnèrent envie d'en savoir plus sur cette femme et sa famille. L'étude qui suit, fruit de mes investigations, ne prétend qu'à une chose : vous faire connaître cette femme remarquable.

SA FAMILLE

Joseph Antoine Célestin TESTE LE BEAU, son grand-père maternel, fut successivement inspecteur des contributions indirectes, négociant et pour finir, banquier à Lyon. Né et mort à Vienne (12 Juillet 1787 - 12 Avril 1862) il épousa en premières noces Joséphine Zoé GUYON et en secondes noces Lucie Caroline MESCHINI.

Du premier lit naquirent cinq enfants dont :

- Pierrette Françoise (Lyon 1829 - Vienne 1882) qui épousa Jean-Pierre JOLIOT (Vienne 1820 - 1883), avocat et conseiller municipal de Vienne de 1848 à 1869, adjoint au maire de 1852 à 1867 et pour finir, maire de 1867 à 1869. Il fut aussi député de l'Isère de 1867 à 1871 (1) et conseiller général de Vienne sud de 1869 à 1871.

Du second lit naquirent deux enfants dont :

- Célestine Adélaïde Valentine (Les Côtes-d'Arey (2) 1844 - Paris 1935), qui épousa Jules-Marie dit CLAUDIUS-JACQUET.

Le grand-père paternel d'Andrée "VIOLLIS", Antoine Marie JACQUET, né en 1804, décédé à Vienne le 6 Février 1869 dans sa 66^e année, épousa Marie Élisabeth DEPLANCHE, décédée le 3 Octobre 1867 à Dracé (Rhône) à l'âge de 53 ans (3).

De leur mariage naquirent 11 enfants dont quatre moururent en bas âge. Parmi les survivants, deux fils, Jules-Marie, dit Claudius, qui forma la branche aînée et Jules-Marie Antoine, dit Henri, qui forma la branche cadette : les JACQUET de VIENNE.

Les cinq filles d'Antoine et de Marie JACQUET s'établirent à Vienne par leur mariage :

- Eugénie Georgette, dite Nathalie (1835-1879), épousa Benoit BOUVIER (1828-1900), fabricant de draps à Vienne.

- Louise dite Élise (1837-1924), épousa Paul MICHEL (1817-1881) fabricant de draps, puis représentant de commerce à Vienne.

- Valérie (1839-1924) épousa Alexandre VIENNOIS (1827-1916) médecin et chirurgien à Vienne.

- Marie Amélie Victorine Philippine, dite Mathilde (1843-1917), épousa en 1860 Jean, dit Jules BOUVIER (1832-1884), fabricant de drap à Vienne.

(1) De la 4^e circonscription en 1867 et de la 5^e en 1869.

(2) Sa famille possédait, entre autre, le domaine de PETIT COUR, situé sur les communes des Côtes-d'Arey, Vernioz et Cheyssieu.

(3) Plus tard, son corps fut transporté au cimetière de Vienne, auprès de celui de son mari.

- Félicité, dite Félicie (1851-1908), épousa en 1873 Adrien BOULET, pharmacien-chimiste à Vienne.

Le père d'Andrée "VIOLLIS", Jules Marie JACQUET, dit CLAUDIUS-JACQUET, né à Dracé (Rhône) le 15 Août 1833, fut d'abord marié à Mathilde JACQUETTE dont il n'eut qu'un fils, Paul, décédé en 1896; ensuite, étant veuf, il épousa à Vienne le 7 Juin 1865 Célestine Adélaïde Valentine TESTE LE BEAU, née aux Côtes-d'Arey (Isère) le 1^{er} Novembre 1844.

CLAUDIUS-JACQUET qui avait d'abord commencé à Lyon une carrière d'avocat (4) était au moment de son second mariage, conseiller de préfecture à Foix (Ariège); il fut ensuite nommé sous-préfet d'Aubusson (Creuse) et en 1869, lors du décès de son père, il est dit sous-préfet d'Uzès (Gard).

Révoqué après le 4 Septembre, il reprit son ancien état et s'installa en Provence, tout d'abord aux Mées, près de Digne, où le 9 Décembre 1870 naquit Andrée Françoise Caroline, sa seconde fille.

En 1873, lors du mariage de sa sœur Félicie avec le pharmacien viennois BOULET, il est dit "avocat domicilié à Marseille".

Dix ans plus tard, aux obsèques de son beau-frère Jean-Pierre JOLIOT, avocat et ancien député maire de Vienne, il conduit le deuil avec Jean-Baptiste CAILLÉ, contrôleur général de l'armée, gendre du défunt et avec le fils de ce dernier.

Après cette date nous perdons sa trace : la seule certitude que nous ayons est qu'il décède avant 1895 car il n'apparaît pas sur le faire-part de mariage de sa fille Andrée avec Gustave TERY.

"CLAUDIUS" et Valentine JACQUET eurent quatre enfants : Thaddée, Andrée, Claudius et Josette.

- Thaddée, morte en 1930, était la femme du peintre Edmond AMAN-JEAN (1860-1936). Élève de Henri LEHMANN à l'École des Beaux Arts, ce dernier eut pour condisciple et ami Georges SEURAT. On lui doit des portraits féminins, des scènes d'intimité et de genre, des cartons, des tapisseries et des peintures décoratives. Il est représenté au Musée National d'art Moderne (5). Thaddée et Edmond eurent deux enfants : François né en 1895 et Céline.

- Claudius JACQUET, fils de CLAUDIUS, embrassa la même carrière que son père. Il fut sous-préfet de St-Flour, de Rochefort, etc...

(4) Son inscription au tableau du stage de la Cour Impériale de Lyon date de 1859.

(5) Le Musée des Beaux-Arts de Vienne conserve également dans ses collections depuis 1896 "La Fin du Livre" une huile sur toile de 1,20 m x 1,50 m. Sa femme Thaddée était, elle aussi, une artiste : une de ses toiles fut notamment admise au Salon de Paris en 1890

puis préfet de la Haute-Saône, trésorier-payeur général des Côtes-du-Nord, puis des Alpes-Maritimes, juste avant la retraite en 1938. Chevalier de la Légion d'Honneur, il avait épousé en premières noces Angèle GRAS, fille du célibataire Félix GRAS (1844-1901), dont il eut une fille Denise et un fils Claude, né en Septembre 1910. Il épousa en secondes noces Joséphine FABRE (6) beaucoup plus jeune que lui, duquel mariage naquit en 1916 une fille Fanette.

- Josette JACQUET, morte en 1941, avait épousé Gaston LAURENT (décédé le 18 Avril 1914 à l'âge de 49 ans) professeur au collège Chaptal à Paris, qui lui avait donné deux enfants : une fille Claire, mariée à Strasbourg, et un fils, Michel, docteur en médecine.

Valentine CLAUDIUS-JACQUET, quant à elle, mourut à Paris, en 1935 à l'âge de 91 ans. Selon ses dernières volontés, sa dépouille mortelle fut transportée à Vienne où elle repose aux côtés de sa sœur Pierrette, dans le caveau de la famille JOLIOT.

L'inhumation à Vienne de Valentine fut l'occasion pour les JACQUET de la branche cadette de voir ou de revoir ceux de la branche aînée. Thaddée AMAN-JEAN étant déjà morte, vinrent à Vienne pour quelques heures, Claudius et ses sœurs Josette et Andrée. D'Andrée, qu'il rencontrait pour la première fois, Charles JAILLET (7) écrivit : "Ce qui me frappa en elle, ce fut le regard perçant et assez dur de ses yeux bleu clair et sa rosette d'officier de la Légion d'Honneur. Elle fut très aimable et nous raconta quelques-uns de ses derniers grands voyages à travers le monde, bien plus difficiles... (à cette époque) que de nos jours. Elle nous tint sous le charme de son grand talent (8).

LA VIE ET LES ŒUVRES D'ANDRÉE "VIOLLIS"

Après avoir obtenu à Paris le baccalauréat es-lettres (9) et terminé ses études en Angleterre, à Oxford, Andrée JACQUET épousa Gustave TERY (1870-1928), ancien élève de l'École Normale Supérieure, qui fut quelque temps professeur en province, puis journaliste et directeur-fondateur du journal "L'Œuvre".

Elle divorça en 1904 pour épouser Henri d'ARDENNE DE TIZAC, écrivain (10), conservateur du musée CERNUSCHI (Arts

(6) Nièce de célibataire Joseph ROUMANILLE (1818-1881), dont la femme était née Rose Anaïs GRAS.

(7) En 1927, il avait épousé Marie JACQUET, fille de Claude et petite-fille de Jules-Marie Antoine, dit Henri JACQUET.

(8) Louis XI en Dauphiné... et ailleurs... Tome second, 1973, page 295.

(9) Première et deuxième parties (1888-1890) avec mention et éloges du jury.

(10) En 1908, il lui manqua une voix pour obtenir le prix GONCOURT avec son premier roman "Monsieur le Principal" écrit sous le pseudonyme de Jean VIOLLIS.

ANDRÉE VIOLLIS

L'AFRIQUE DU SUD

CETTE INCONNUE



CHOSSES VUES • AVENTURES VÉCUES
HACHETTE

“Les documents bleus” N° 38

ANDRÉE VIOLLIS

Seule en Russie

de la Baltique à la Caspienne

Collection édition

nrf

PARIS, 1927

LIBRAIRIE GALLIMARD

3, Rue de Grenelle, LITRÉ 12.27

Andrée Viollis

CHANGHAÏ

ET
LE DESTIN DE LA CHINE

Introduction par Henri ROHRER



1933

Éditions R.-A. Corrêa

8, Rue Sarasate, 8
PARIS XV^e

“ LES ÉCRITS ”
SOUS LA DIRECTION DE JEAN GUÉHENNO

LE JAPON

ET SON
EMPIRE

par

ANDRÉE VIOLLIS

PARIS
ÉDITIONS BERNARD GRASSET

61, Rue des Saints-Pères, VI^e

Orientaux), critique d'art (11), mort à Paris le 17 Décembre 1932.

De son premier mariage, célébré le 5 Septembre 1895 en l'église de Saint-Louis en l'Isle (IV^e arrondissement de Paris), Andrée JACQUET eut deux filles, dont l'aînée, Simone TERY, naquit le 28 Janvier 1897 et mourut le 12 Décembre 1967. Ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Sèvres, elle fut reçue première à l'agrégation de lettres, enseigna pendant peu d'années, puis entra dans le journalisme, en collaborant à "l'Humanité" organe du Parti Communiste Français dont elle fut membre à partir de 1935. On trouve aussi sa signature dans des hebdomadaires de province comme "l'Avenir de Vienne" (n^o du 29.6.1946). Elle publia de nombreux ouvrages à tendance nettement politique selon ses idées, ainsi que des romans et une pièce de théâtre. Un confrère d'un bord opposé "l'Aube" l'appelait en 1946 "la poétesse de l'Humanité".

De son second mariage, Andrée JACQUET eut deux filles, Charlotte et Rose sur lesquelles nous ne savons rien.

Cette femme à qui nous sommes redevables de quelques-unes des enquêtes les plus courageuses, en même temps que les plus risquées de l'entre-deux guerres, avait débuté dans la presse par des études, des chroniques et des contes que publièrent "La France de Bordeaux", "Le Petit Parisien", "L'Echo de Paris" et "Excelsior".

En 1913, sous le pseudonyme d'Andrée VIOLLIS (12), elle signa son premier roman "Criquet" qui lui valut des voix au prix GONCOURT (13).

De 1914 à 1918, elle soigna les blessés à Bar-le-Duc (Meuse) et à Sainte-Ménéhould (Marne).

De 1916 à 1919, elle fit plusieurs séjours en Angleterre et en 1918, publia la première de ses grandes enquêtes "Le corps d'armée des femmes anglaises" (14).

De 1919 à 1922, Andrée VIOLLIS fut attachée à la rédaction du "Daily Mail" et du "Times" par Lord NORTHCLIFFE.

En 1922, elle entra au "Petit Parisien" et passa par toutes les branches du journalisme, du billet éclair aux sports et aux grands procès.

(11) Admirateur de notre compatriote le sculpteur Joseph BERNARD (1866-1931), il rédigea une préface pour son album de pointes sèches publié en 1925, et un hommage dans l'ouvrage collectif publié après la mort de l'artiste par les Frères BLANCHARD, imprimeurs-éditeurs viennois, en 1934.

(12) VIOLLIS était, depuis 1897, le pseudonyme sous lequel parurent la plupart des ouvrages d'Henri d'ARDENNE DE TIZAC, son second mari.

(13) Le lauréat, après 11 tours de scrutin, fut Marc Elder (TENDRON) avec "Le peuple de la mer", publié aux éditions OUDIN.

(14) Le "WOMEN'S ARMY AUXILIARY CORPS", créé en Février 1917.

Puis ce furent ses enquêtes et ses grands reportages à l'occasion des multiples crises et guerres qui agitèrent le monde.

Elle suivit, de très près, les péripéties de la guerre d'Irlande, de la révolution portugaise, de la grève générale anglaise. Elle fut présente en Turquie, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Roumanie.

Puis en 1925, sans doute par souci de variété, Andrée VIOLLIS publia un roman "La perdrix dorée" (15), en 1926 une biographie romancée "La vraie madame de La Fayette" et l'année suivante le compte-rendu de son voyage effectué à l'automne 1926, en U.R.S.S. : "Seule en Russie, de la Baltique à la Caspienne..." (16).

En 1929, elle assista à la révolte d'Afghânistân et demeura dix jours à Kaboul, seule journaliste dans la légation de France, attaquée et mitraillée. L'année suivante un livre étonnant s'en suivit "Tourmente sur l'Afghânistân".

En 1930, un voyage de cinq mois à travers l'Inde en révolte donna naissance à "L'Inde contre les Anglais".

Puis en 1931, un voyage en Indochine avec Paul REYNAUD fut l'occasion, quatre ans plus tard d'un témoignage accablant "S.O.S. Indochine" (17).

Entre Décembre 1931 et Mars 1932, elle se rendit à Shangaï où la guerre sévissait et en 1933 ce fut un autre livre encore "Shangaï et le destin de la Chine" (18).

En 1932, Andrée VIOLLIS poussa son périple jusqu'au Japon, l'année suivante elle réunit ses articles sous le titre "Le Japon et son Empire" et en 1934 fit paraître un second livre "Le Japon intime". La même année elle reçut le prix de l'Europe nouvelle.

Puis, en 1936, lors de la guerre civile d'Espagne, on la retrouve dans le camp des Républicains, envoyée spéciale du Petit Parisien.

En 1935, avec André CHAMSON et Jean GUÉHENNO, Andrée VIOLLIS fonda l'hebdomadaire "VENDREDI" vrai journal de gauche sans exclusive de GIDE à MARITAIN et de BENDA à VAILLANT-COUTURIER. Ce journal, qui fut l'hebdomadaire de réflexion du Front Populaire, ne survécut pas à sa dislocation, après MUNICH (19). Le 13 Mai 1938, les trois fondateurs se retirèrent et

(15) En collaboration avec Jean VIOLLIS.

(16) Tout en admirant les réalisations sociales de l'Union Soviétique sous Staline, elle déplorait que tout le pays soit une "gigantesque caserne".

(17) Publié avec une préface d'André MALRAUX.

- Voir le compte-rendu de cet ouvrage par René ETIEMBLE (document annexe n° 2)

(18) Ce livre est le recueil des articles qu'Andrée VIOLLIS câbla de Chine au Petit Parisien.

(19) Tous les grands "Clercs" se succédèrent à la tribune de ce journal : GIDE, MALRAUX, MOUNIER, MADAULE, NIZAN. Le dernier numéro parut en Novembre 1938.

VENDREDI tenta, sous la direction de Louis MARTIN-CHAUFFIER de survivre en accentuant son caractère littéraire. Il prit en Novembre 1938 le titre de "Reflét de la semaine" puis disparut au début de 1939 pour se fondre dans un autre hebdomadaire de gauche "La lumière". En Février 1939, Andrée VIOLLIS, André WURMSER, Louis MARTIN-CHAUFFIER, Paul GUERIN de Vendredi renforcèrent l'équipe de "La lumière" (20).

En 1943, lors de la seconde guerre mondiale, elle écrivit un nouveau livre "Le racisme hitlérien, machine de guerre contre la France" (21).

Puis ce fut encore une biographie romancée "Le secret de la reine Christine" en 1944 et enfin en 1948 sa dernière grande enquête "L'Afrique du sud cette inconnue" dédiée à son ami de toujours l'écrivain Jean-Richard BLOCH.

A sa mort survenue au début des années 50, Andrée VIOLLIS était Officier de la Légion d'Honneur.

(20) Histoire générale de la presse française - Tome III (1972), chapitre V - Rédigé par Pierre ALBERT, pages 478, 513, 573, 576, 577 et 583.

(21) Brochure publiée à Lyon par les "Editions de la clandestinité".

INDOCHINE S. O. S., par *Andrée Viollis* (Gallimard).

Nul ne peut contester le talent d'Andrée Viollis. Nul ne peut suspecter son courage et sa probité : ses précédents reportages forçaient les sympathies les plus rébarbatives. *Indochine S. O. S.* force l'admiration.

Toute la presse, voilà quatre ans, étalait à pleines colonnes les menus agréments qui charmaient les journées de M. Paul Reynaud, alors ministre des colonies. Il voyageait en Indo-Chine. La gravité du problème indigène avait enfin décidé le gouvernement à déléguer une « mission d'études » ; M. Paul Reynaud se disait disposé aux réformes les plus urgentes. Depuis quatre ans rien n'a changé en Indo-Chine. Sans le livre d'Andrée Viollis, cette équipée n'aurait laissé que le souvenir d'une mascarade.

Ce livre, heureusement, existe. Trois fois je l'ai relu ; je ne pouvais pas croire ; je ne voulais pas croire ; hélas ! j'avais bien lu (« Je ne conteste pas les faits », me dit un collaborateur de feu Monsieur le Gouverneur Pasquier, « mais quoi, ce sont des jaunes ! ») Ce livre qui ne se résume point, ce livre qui déshonore à jamais tous ceux qui l'ont rendu possible — et même nécessaire — (le gouverneur Robin, le commandant Lambert, les légionnaires, les policiers, les mandarins, tant d'autres !), ce livre que nul ne saurait démentir et qu'il s'agit donc d'ignorer, il faut absolument le lire.

Car, malgré sa générosité, malgré tous les « bons sentiments » qui l'inspirent, M^{me} Andrée Viollis a fait une œuvre d'art. Le dépouillement du style, que ne dépare aucun trait d'exotisme, aucun trémolo facilement sentimental, rend plus sensible encore l'atrocité du document ; le moindre artifice eût affaibli la force du témoignage. Notre monde est à ce point décourageant que le tableau le plus exact est forcément le plus cruel. En racontant sobrement ce qu'elle a vu, Andrée Viollis surprend son lecteur, puis le révolte, puis l'angoisse, et le laisse enfin convaincu, pantelant, incapable d'oublier que là-bas, dans la « plus grande France », au pays des temples Khmers, les policiers français, missionnaires de l'Occident, fourrent des fourmis rouges dans le sexe des jeunes filles.

ETIEMBLE

*
* *

Compte-rendu extrait de la N.R.F., par Etiemble,
Tome XLVI (Janvier-Juin 1936) - N° CCLXVIII pages 125 et 126



Château des Archevêques de Vienne, à Seyssuel
Face Est

LE VIEUX CHÂTEAU DES ARCHEVÊQUES DE VIENNE A SEYSSUEL (Isère)

Son histoire

par Marcel PAILLARET

Personne ne peut rester insensible à la beauté des restes du vieux château des Archevêques de Vienne à Seyssuel qui dominant majestueusement le Rhône depuis neuf siècles, à 5 km. au nord de Vienne.

La vallée est particulièrement resserrée entre les deux rangées de collines et on pourrait presque parler du "Rhône héroïque" par analogie avec son grand frère le Rhin, nés tous deux en Suisse au Mont Saint-Gothard. Face aux grandes voies antiques de communications, fluviales et terrestres, l'important "castrum" avait une position stratégique évidente. Il fut surtout le centre administratif et juridique du mandement de Seyssuel et Chasse, désigné *Châtellerie de Seyssuel* et dirigé par un obédiencier, représentant religieux du seigneur, l'archevêque de Vienne.

Une équipe dynamique, groupée autour de Mesdames Maryse PROVVEDI et Odile ROCHET dans la récente "*Association des Amis du Vieux Château de Seyssuel*" a décidé de mettre en valeur l'histoire du château en vue d'une prochaine restauration.

Les origines archiépiscopales

Le château de Seyssuel est entré dans l'histoire par la célèbre bulle du 28 Juin 1119 du pape Calixte II (1119-1124), ex Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne (1088-1119), qu'il adressa à Pierre, doyen du chapitre métropolitain et futur archevêque de Vienne.

Élu le 2 Juin 1119 à Cluny, Calixte II avait entrepris un long voyage en France avant de rejoindre Rome (Latran) où il fut reçu triomphalement et élimina l'antipape Bourdin, d'origine française, mis en place par l'empereur romain-germanique, Henri V, grand adversaire de Calixte II.

Au cours de son voyage, il eut à résoudre de nombreux problèmes, assister à des conciles et rencontrer de hauts dignitaires, mais il n'oublia pas sa chère Église de Vienne en lui accordant surtout la primatie sur sept provinces de l'ancienne Gaule.

Bien sûr, il rappela aussi tous les avantages et les acquisitions qu'il avait faites, en particulier il confirma "*pour toujours à l'Église de Vienne les châteaux (castrum) qu'il avait recouverts ou acquis, savoir ceux de Mont-Salomon (Pompéiacum), SEYSSUEL (en bas latin Saxcolum, du latin sasculum : petit rocher) et Malleval*".

La bulle de Calixte II fut confirmée par le pape Adrien IV le 23 Mai 1157. En réalité, il avait dû s'agir, dans le cas de Seyssuel, d'une négociation inachevée car le 10 Juillet 1123, les héritiers de Guillaume de Seyssuel cédèrent officiellement le château à l'archevêque Pierre, successeur de Gui-de-Bourgogne.

Les donateurs étaient Aicarda, fille de Guigues de Seyssuel, sans doute nièce de Guillaume, et son mari Ermenric, d'une part, et Guigues Bérardi et sa femme Guillia, d'autre part. "*L'archevêque en rendit la moitié à Berardi et à Guillia qu'ils tiendront en fief et rendront à toute réquisition*". Ces réquisitions étaient plutôt rares et ne duraient que quelques jours.

Beaucoup d'autres châteaux du Viennois devinrent aussi des "fiefs rendables" surtout sous l'archevêque Jean de Bernin (1218-1266) qui en compta 22. Celui de Seyssuel, plus exactement la moitié, paraît avoir été le plus ancien des châteaux "rendables" sous la suzeraineté de l'Église de Vienne, il est encore celui dont les restes sont les plus importants.

Il demeura sous l'autorité directe des archevêques de Vienne jusqu'à la Révolution, ainsi que les territoires environnants qui constituèrent le mandement ou la châtellenie de Seyssuel. Un châtelain en avait la charge avec le personnel nécessaire à l'administration, la police, la juridiction, dont un juge et des sergents.

Voici la traduction du *serment de reddition* que prononça Guigues Bérard en 1123 :

"Écoute Pierre, fils de Papias, archevêque de Vienne :

Moi, Guigues Bérard promets de rendre le château de Seyssuel toutes les fois que tu me le demanderas, toi-même ou ton envoyé, et si j'ai connaissance que tu veuilles le requérir, je ne me déroberai pas pour l'empêcher de le demander aisément et je ne causerai aucun tort à ton envoyé." En cas de décès de l'archevêque, l'accord s'appliquera au doyen du chapitre. "S'il advenait qu'un homme ou une femme te prit ce château, je ne ferai de paix avec lui ou elle sinon pour sa restitution. Ainsi ferai-je, sans fraude, avec toi, tes successeurs et l'église de Vienne. Que Dieu m'y aide et ses saints Évangiles".

L'Église de Vienne acquiert la puissance temporelle (1023)

L'Église de Vienne, c'est-à-dire son archevêque et son chapitre, tenait sa puissance temporelle et féodale du précepte d'Orbe (en Suisse) du 14 Septembre 1023 du dernier roi de Bourgogne-Provence Rodolphe III (993-1032) qui, *avec l'approbation "joyeuse" de la reine Irmengarde, (son) épouse bien aimée, avait donné à l'Église de Vienne, à Saint-Maurice son patron et aux évêques titulaires de ladite Église... le comté de Viennois avec toutes ses dépendances... et tout ce qui était dans les mains de ses "mistraux" (ses agents du fisc) avec les châteaux, domaines, églises, maisons, terres, droits...*

L'archevêque de Vienne était alors Burchard (1001-1030); il ne prit pas le titre de comte de Vienne et du Viennois car le don avait été fait à l'Église par indivis entre l'archevêque et le chapitre.

Celui-ci chercha toujours à acquérir son indépendance, ce qui fut fait en 1285 d'abord par la séparation des biens communs de l'Église avec l'archevêque, puis en 1309 en acquérant sa propre juridiction. Les relations devinrent alors difficiles et le pape dut parfois résoudre les conflits.

Plus tard, à partir du XVI^e siècle, les archevêques prirent régulièrement et avec ostentation les titres de "Comte de Vienne" et de "Primat des Primats des Gaules" qui n'avaient pourtant alors qu'une valeur honorifique. Une ordonnance du cardinal Capraira du 9 Avril 1802 transmit le titre de Primat au siège de l'Église de Lyon qui l'a encore.

Vers 1030, l'archevêque Burchard, trouvant ses charges civiles trop lourdes, inféoda le comté de Viennois, mais pas la ville de Vienne et ses environs, au comte de Bugey et de Maurienne, Humbert-aux-blanches-mains, tige de la maison de Savoie qui eut la partie septentrionale, et au comte de Graisivaudan et d'Albon, Guigues le Vieux qui eut la partie méridionale. Il s'ensuivit des prises en main de territoires qui entraînèrent plus tard des conflits et même des guerres aux XIII^e et XIV^e siècles. Au nord de Vienne, Saint-Symphorien-d'Ozon était mandement du comte de Savoie. Le royaume de Bourgogne-Provence passa en 1032 sous l'autorité des empereurs romains-germaniques.

L'histoire de Seyssuel et de son château a suivi les fluctuations de celle de Vienne.

Les conflits avec les Empereurs germaniques (1073-1173)

La longue et dure "querelle des Investitures" commencée en 1073 sous l'empereur romain-germanique Henri IV et le pape Grégoire VII s'arrêta un temps au concordat de Worms en 1122 bien préparé par Calixte II, mais reprit sous l'empereur Frédéric Barberousse (1152-1190) à la diète de Besançon en 1157 et il nomma un anti-pape.

Frédéric avait nommé l'archevêque de Vienne Étienne II (1155-1163) "Archichancelier du Royaume de Bourgogne-Provence" le plus haut titre du royaume sous la souveraineté de l'empereur, il était schismatique ainsi que son successeur Guillaume de Clermont nommé par Frédéric. Ceci évita sans doute pour notre région de durs combats par les bandes de soudards de l'Empereur, venus d'Allemagne et d'ailleurs, "*Cotereaux ou brabançon*", "*une peste affreuse (qui) envahit la Bourgogne : c'est une race d'homme ou plutôt de bêtes... d'une atroce férocité*".

Mais l'opposition quasi générale des ecclésiastiques et surtout de graves revers militaires en Italie conduisirent l'empereur à traiter avec le pape Alexandre III à Venise en 1177. Saint-Hugues, l'illustre abbé de Bonnevaux qui a encore sa chapelle avec quelques reliques à Lieudieu près de Vienne, fut le grand artisan de la fin de ce long conflit. Les papes triomphaient après un siècle : ils étaient les seuls habilités à confirmer les nominations des hauts dignitaires religieux.

Le retour au calme (1173-1301)

L'archevêque de Vienne, Robert-de-la-Tour (1173-1195), premier archevêque inhumé dans la cathédrale St-Maurice, rencontra à plusieurs reprises Frédéric Barberousse spécialement à Vienne le 8 Septembre 1178 et une cérémonie solennelle eut lieu dans la cathédrale romane Saint-Maurice où l'impératrice Béatrix fut couronnée reine du Royaume de Bourgogne-Provence. Y eut-il une réception à Seyssuel, si près du Rhône et de la route de Lyon ? La Bâtie n'existait pas encore et la maison de l'archevêque était encore vétuste et peu accueillante.

Les archevêques de Vienne conservèrent leur titre d'archichancelier de Bourgogne-Provence jusqu'en 1250 sous Jean de Bernin, soit pendant un siècle et on peut dire que depuis l'archevêque Gui de Bourgogne (1119) jusqu'à la mort de Jean de Bernin (1266), soit pendant près de 150 ans, Vienne et son Comté restèrent en paix.

A Seyssuel on ne peut signaler, sous l'archevêque Burnon (1216-1217), qu'un acte de Guigues de Seyssuel et son fils Guillaume approuvant une vente faite par Guillaume de Drey de toutes ses possessions depuis le ruisseau des Eclaches jusqu'à la terre des religieuses de Sainte-Colombe, de la forêt d'Evez au Rhône et de l'île Chavrette.

Les Seigneurs de Seyssuel, inféodés de leur moitié du château surveillaient donc normalement l'administration des biens de leurs sujets, tout en rendant hommage à l'archevêque.

L'archevêque Jean de Bernin, qui eut un long apostolat (48 ans) eut aussi de nombreux et difficiles problèmes à résoudre entre l'empereur, comme Archichancelier, et le pape, comme Légat. Il fut aussi un grand constructeur - le château de la Bâtie par exemple - et acquit de nombreux châteaux rendables, mais rien sur Seyssuel. Il accorda

des "Franchises et Libertés" aux Viennois vers 1225 qui durent aussi apprécier cette longue période prospère.

Les conflits entre l'archevêque et Jacquet de Seyssuel (1301-1315)

La période des XIV^e et XV^e siècles fut par contre bien troublée. En 1301, sous l'archevêque Guillaume de Livron (ou de Valence), Jacquet de Seyssuel, chef de la famille remit en question le vieil accord de 1123. Quatre arbitres désignés en commun - dont l'abbé de Saint-André-le-Bas et le prieur de Saint-Vallier - confirmèrent le 31 Juillet 1301, dans le palais archiépiscopal récemment rénové, que l'archevêque possédait la moitié du château et Jacquet l'autre moitié sous l'hommage «rendable» à l'archevêque. Jacquet fit hommage le 22 Août pour sa moitié dans la chapelle de l'archevêque (construite par Jean de Bernin, près de la maison archiépiscopale), et prêta serment sur les Saints Évangiles, en reconnaissant la propriété de longue date à l'archevêque, de l'autre moitié. Les oncles de Jacquet, qui étaient chanoines au chapitre Saint-Maurice y consentirent. La cérémonie solennelle eut lieu en présence de 12 ecclésiastiques de Vienne et d'une dizaine de laïcs dont un boucher (maiselier), le courrier et l'official (juge de l'archevêque) et 2 notaires.

Pour mieux tenir en main ses sujets de Seyssuel, l'archevêque Guillaume de Livron leur accorda des "Franchises et libertés" le 12 Novembre 1303. L'acte original, avec ses sceaux, signé au château de Seyssuel existe encore dans les archives de l'Isère (1) ainsi que les actes de confirmation des archevêques : Briand de Lavieu (à Seyssuel le 14 Avril 1308), Guillaume de Laudun (1324 et 1326), Bertrand de la Chapelle (à Seyssuel le 16 Octobre 1329).

Cet acte de bonne politique ne réussit pas à calmer Jacquet de Seyssuel qui écarta les bons offices qu'on lui prodigua et se lança bientôt dans la guerre. Cette "guerre de Seyssuel" (1303-1304), après celle du "Doyenné" (1287-1290) contre l'archevêque Guillaume de Livron, allié alors avec le comte-dauphin d'Albon et le comte de Savoie. Celui-ci avait le mandement de Saint-Symphorien-d'Ozon et Jacquet dut compter sur son aide et surtout celui de son propre beau-père Amédée d'Ornacieux et des six chanoines et clercs de sa parenté au chapitre de Vienne : Guillaume et Antelme, ses oncles, le capiscol Humbert, les chanoines Hughes et Ponce de Seyssuel et le clerc Henri de Seyssuel, frère de Jacquet.

L'archevêque fut le plus fort et mit la main sur la moitié de Jacquet. Le 23 Mai 1304, en présence de leurs répondants, l'official archiépiscopal et le juge du comte de Savoie (!), quatre arbitres des deux camps furent chargés des différends en présence de fidéjusseurs, en tout 13 personnes. La sentence fut prononcée le 24 Mai 1304 dans le

(1) G. 12, cinq orig. parch.

couvent des frères Mineurs de Vienne (les Cordeliers), à l'emplacement de l'Institution Robin actuelle, à Sainte-Colombe.

Jacquet renonça à tous ses droits sur sa moitié du château, de son mandement et sur le territoire de Chaveyreu (commune de Chasse). Il garantit l'abandon de prétentions de la part de sa mère Isabelle, de sa sœur Agnès, de sa femme Julienne, des chanoines Guillaume et Antelme de Seyssuel, du cleric Henri et de deux autres personnes. L'Église de Vienne récupéra les revenus de deux moulins du mandement. Jacquet fera restituer les biens de l'Église saisis au cours de la "guerre". Les chanoines et clerics qui avaient quitté le chapitre pour lutter pour l'honneur de la famille de Seyssuel récupéreront leurs biens.

L'archevêque promit des compensations en argent, son territoire de l'"Evequa" (nom existant encore au nord des Guillemottes) sous hommage, des prés et des vignes et des "cens" sur des territoires de la rive droite du Rhône de Loire à Ampuis. Guillaume de Livron permit de construire un château rendable et hommageable à l'Évequa (écrit Evescal), il remboursa les frais de travaux effectués par Jacquet dans la construction du donjon, la charpente de la tour, la muraille entourant sa maison et deux fourneaux (cheminées?). Sa moitié de seigneurie et de juridiction fut rattachée à la seigneurie archiépiscopale qui acquit des bois de Cues (Cuey, Cuet) et de Chassent (Chasse) ainsi que la terre de Moilles. L'original de cet acte existe encore aux archives de l'Isère (2) préparé par les notaires Jean de Grienny, Jean de Seyssuel et Étienne de l'Œuvre, avec l'emplacement de 13 sceaux dont ceux de l'archevêque, du Dauphin, de Jacquet, des seigneurs d'Ampuis et de Peyraud. C'est l'un des actes les plus intéressants du gouvernement féodal de l'Église de Vienne, et il fut suivi d'accords secondaires :

- le 15 Novembre 1304 - traité d'échange avec Isabelle, veuve de Jean de Seyssuel, avec Jacquemet de Seyssuel et autres, de toutes leurs possessions dans le mandement et dans la paroisse de Chaveyreu, dans la grande île de Seyssuel, au territoire de Chassent. En 1284, Jacques de Seyssuel avait déjà fait hommage pour un fief à Chassent.
- 16 Novembre 1304 - Isabelle renonça à ses prétentions sur le château de Seyssuel et Chaveyreu.
- En 1304 et 1310 - Jacquet de Seyssuel donna quittance des sommes versées par l'archevêque.
- 12 Juin 1315 - Jacquemet de Seyssuel prêta hommage pour sa maison forte de la Briandière (3).

Retour à la vie normale

L'archevêque Guillaume et ses successeurs complétèrent leurs acquisitions auprès des habitants de Seyssuel par des dons ou des

(2) Arch. Isère G, 12

(3) Inventaire 168, 62/66 B.

achats et les inféodèrent ensuite. Ils recevaient de nombreux hommages que l'on peut lire dans des terriers de reconnaissances ou des livres d'hommages (1331-1351, 1358-1360, 1461, 1486-1491) (4).

Guillaume de Livron était le véritable seigneur de Seyssuel dont le mandement comprenait deux paroisses connues depuis le X^e siècle : Notre-Dame de Cuey dans la partie actuelle de Seyssuel et Saint-Martin-de-Lendas dans la partie actuelle de Chasse. C'est en 942 que le vicomte de Vienne Ratburne et son épouse donnèrent l'église de St-Martin-de-Lendas à Cluny, en fait au prieur de Ternay, l'église s'appela ensuite Saint-Martin-de-Chaveyreu puis à l'époque féodale St-Martin-de-Seyssuel et jusqu'en 1844 avant la séparation des communes de Chasse et de Seyssuel le 23 Avril 1853.

St-Martin-de-Chasse désaffectée en 1800-1900 a disparu et a été transportée pierre par pierre aux États-Unis en 1927, Jean-François Grenouiller en a bien conté l'histoire.

Notre-Dame-de-Cuey est tombée en ruine, elle fut aussi longtemps aux clunisiens de Ternay.

On a signalé l'existence d'une Léproserie (maladière ou maladrerie) "auprès de Seyssuel, le long du Rhône" qui aurait été appelée Maladière des Pailles (pallis) en 1242. Une autre léproserie fut citée sur le Mont-Rosier.

En 1290, Mariette Gardapere légua trois deniers à chaque lépreux de Seyssuel, Montrozier et de derrière Pipet et Valortey (l'Isle à Vienne), d'autres dons furent faits (de 1300 à 1317).

Il ne fut pas question de charité envers les pauvres lépreux (mésels ou ladres) en 1321 à la suite d'une recrudescence exceptionnelle de la lèpre dans la France méridionale. Il y eut une "grande peur" et le roi Philippe V ordonna l'emprisonnement des malheureux accusés d'empoisonner les sources, la mise à la question et, en cas d'aveux, ils étaient brûlés.

Ce grave incident fut sans lendemain et même nous avons noté que les lépreux purent travailler dans les propriétés des léproseries et certains rentraient chez eux et purent même tester depuis leur appartement (5).

Guillaume de Laudun était peu souvent à Vienne, pourtant le 8 Novembre 1323, il adressa une citation à comparaître au château de Seyssuel à son évêque suffragant de Genève.

Les conflits avec Philippe de Valois et les Dauphins (1315-1349).

Entre 1315 et 1320 les habitants de Condrieu - sous l'obédience

(4) Inventaire 168, 63 a/62 b.

(5) Notre esprit moderne se révolte contre de telles horreurs, mais qu'a-t-on fait récemment lorsque les Khmers rouges ont exécuté tous les lépreux du Cambodge, 650 ans après ?

de l'Église de Lyon - faisaient des "courses" contre les gens de Saint-Clair-du-Rhône, sous l'obédience du chapitre de Vienne.

La sainte alliance se fit entre l'archevêque, le chapitre, les habitants de Vienne et même le Dauphin qui furent d'abord victorieux. Cette "guerre de Condrieu" entraîna l'intervention de Philippe VI de Valois en 1333, son bailli royal de Mâcon ruina le château et le bourg de Saint-Clair et mit à mort le châtelain et ses gardiens. On a signalé des incidents moins graves à Loire (dépt. du Rhône) et à Seyssuel.

Philippe de Valois, poursuivant la politique d'expansion de son oncle Philippe IV le Bel et de ses cousins, rattacha en 1335 Sainte-Colombe au royaume de France et y construisit la Tour des Valois.

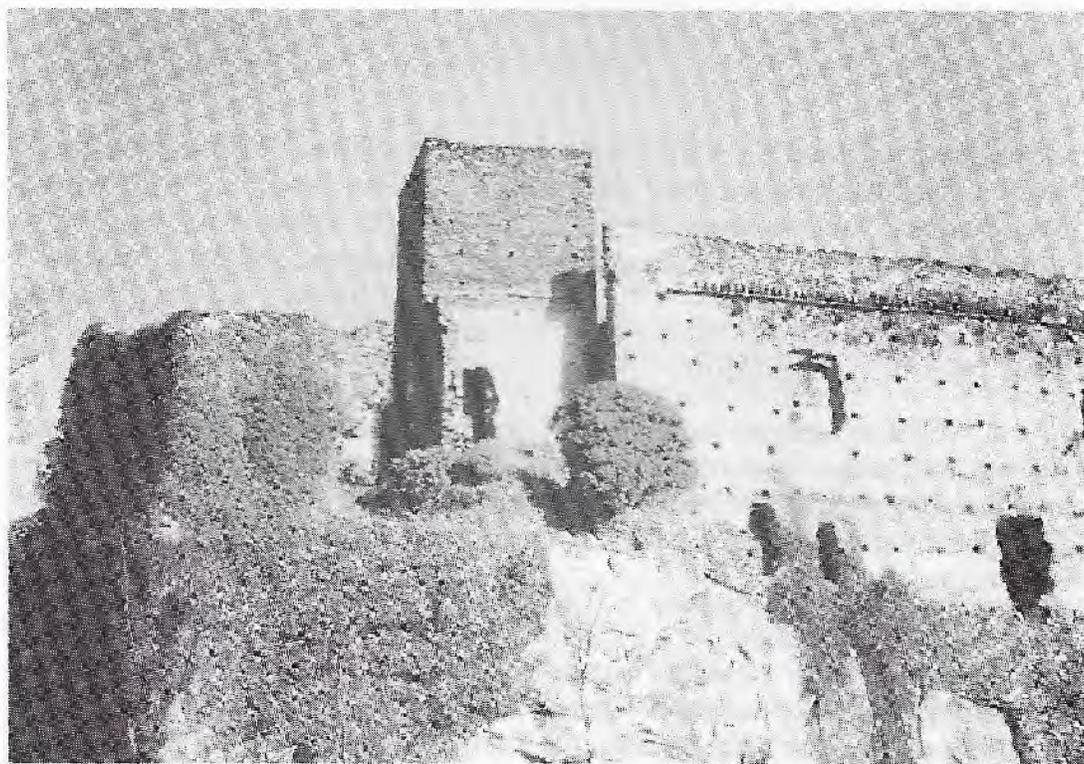
L'archevêque Bertrand de la Chapelle (1327-1352) suspecté d'avoir favorisé cette opération, ne put faire face en 1338 à une sédition du dauphin Humbert II allié au chapitre. Il se réfugia dans son château de la Bâtie puis s'enfuit à Avignon où le pape envoya deux chanoines qui préférèrent s'installer au château de Seyssuel d'où ils lancèrent l'excommunication contre le Dauphin qui fut condamné à payer 4700 florins d'or et 422 livres, une somme énorme pour réparer les dégâts importants à Vienne.

La situation devenait de plus en plus favorable à Philippe de Valois qui racheta finalement, en 1349, le Dauphiné à Humbert II, ruiné et sans héritier. Le Traité de Paris du 5 Janvier 1355 avec le comte de Savoie permit une meilleure répartition des territoires. Entre autres les châtelainies (ou mandements) savoyardes voisines de Vienne passèrent sous l'autorité du dauphin royal : St-Symphorien-d'Ozon, Septème, St-Georges-d'Espéranche, St-Jean-de-Bournay... Mais Vienne et ses alentours, dont Seyssuel, restèrent dans l'Empire, bien lointain, et sous la suzeraineté de l'Église de Vienne pendant un siècle encore (1450) bien seule face aux ambitions des rois de France.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce dernier siècle fut le plus mouvementé de tout le Moyen-Age et Seyssuel, en particulier, en subit de graves conséquences.

La guerre de Cent-Ans et les conflits avec les gouverneurs du Dauphiné.

Vers 1360, les Grandes Compagnies, troupes mercenaires de la guerre de cent ans, libérées après les nombreuses "paix" entre les rois de France et d'Angleterre, saccageaient le royaume. L'une d'elles remonta la rive droite du Rhône depuis Pont-Saint-Esprit, s'empara de Brignais et battit les troupes royales. La bonne garde le long du Rhône (remparts renforcés en murs, en matériel et en personnel) évita les franchissements du fleuve mais la terreur régna à Seyssuel comme à Vienne "*(Ce) fut moult dobtable et espouvantable au pais de Delphiné et pour ce les gens d'icellui mis en grand effroy*". Les "routiers" ou "tard venus" étaient très redoutés.



Château des Archevêques de Vienne, à Seyssuel
Face Ouest



Château des Archevêques de Vienne, à Seyssuel
Petite tour octogonale au Nord

Louis de Villars, évêque de Valence chargé de l'administration de Vienne, demanda le secours de l'empereur Charles IV le 9 Mai 1365 pour Vienne aux confins de l'Empire, "*brebis errante exposée à la rapacité des loups et aux embûches des chasseurs*". Ces "chasseurs" étaient le gouverneur du Dauphiné et ses officiers qui profitaient des événements pour s'immiscer dans les affaires de Vienne et particulièrement sa juridiction.

Après une longue vacance de 15 ans, Humbert III de Montchal fut nommé archevêque en décembre 1377 et se trouva confronté à de graves difficultés avant même d'entrer dans sa ville. En effet, le roi de France Charles V avait obtenu à Paris en Janvier 1378 de son oncle l'empereur Charles IV, le Vicariat impérial de tout le Royaume d'Arles, dont Vienne, pour le jeune dauphin, son fils.

Le gouverneur du Dauphiné, Charles de Bouville, s'empessa de faire occuper le castrum de Pipet et la maison forte des Canaux et la situation du château de Seyssuel devenait incertaine.

Privé brutalement de la suzeraineté que l'Église de Vienne avait depuis 350 ans, l'archevêque Humbert III lança d'Annonay, le 26 Janvier 1378, l'excommunication contre le gouverneur et sept de ses officiers. Finalement, l'archevêque s'inclina après quelques concessions sur la juridiction. Plus tard, il reçut même très solennellement le roi Charles V en 1389 et 1390. La fin de son apostolat fut calme et des mesures positives sont à porter à son actif.

A sa mort en 1395, le chapitre confia aussitôt à trois chanoines la garde des châteaux de Seyssuel, de la Bâtie et de Mantaille en attendant l'arrivée du nouvel archevêque Thibaud de Rougemont, élu le 20 Août 1395. Avant d'entrer à Vienne le 8 Décembre 1395, il s'arrêta dans le château de Seyssuel pour examiner avec les envoyés du chapitre la formule du serment. D'une famille noble de Bourgogne et ancien évêque de Mâcon, il s'engagea aussitôt avec énergie à reconquérir les privilèges perdus de l'Église de Vienne en s'adressant au pape et surtout au roi Charles VI qui l'avait en grande estime puisqu'il baptisa son troisième fils à Paris le 23 Janvier 1397.

Le gouverneur du Dauphiné, son Conseil et ses officiers, plus royalistes que le roi, affirmèrent et appliquèrent strictement les droits du Vicariat. De longs débats et de violents conflits armés se succédèrent, spécialement en 1399. Le juge-mage du Viennois - la Tour (du Pin), Guillaume Garnier avait confisqué les biens de l'archevêque à Seyssuel, à St-Symphorien-d'Ozon et à Feyzin, et Thibaud lança l'excommunication. Finalement, Charles VI renonça lui-même à ses droits du Vicariat en 1400/1401.

La "guerre des Torchefelon"

Pourtant, les troubles reprirent sous une autre forme et le 1^{er}

Novembre 1401 commença la "guerre des Torchefelon", une famille de hobereaux batailleurs qui attaquèrent les châteaux de l'archevêque sans motif bien défini. Les officiers du gouverneur du Dauphiné, sérieusement meurtris par leur échec n'y furent sans doute pas étrangers.

Le château de Seyssuel en particulier fut saccagé et en partie ruiné et les gens de la châtellenie furent emprisonnés. Des troupes de Vienne et de Sainte-Colombe, sous le commandement de Pierre de Seyssuel, n'eurent pas à intervenir car les Torchefelon se retirèrent. L'archevêque lança en vain une nouvelle bulle d'excommunication contre Guionet et Jean de Torchefelon et 37 complices car ils poursuivirent leurs méfaits dans le Viennois.

Le gouverneur delphinal, Geoffroy de Meingre, dit Boucicaut, accusé de connivence par Thibaud de Rougemont, ne put entrer à Vienne, la porte de Saint-Martin dite d'Aurouse (vers la place Louis Revol actuelle) resta fermée et les agents delphinaux furent pourchassés et emprisonnés dans la ville. De guerre lasse, le roi condamna l'archevêque, qui excommunia lui-même en personne Boucicaut : *"gouverneur, vous m'avez fait beaucoup de griefz; je vous amoneste... que dedans trois heures... vous aiez tout mis au néant, ce que fait avez, sous peine de excommuniment"*. Thibaud fut condamné définitivement par le roi, le 8 Décembre 1403, et la porte d'Aurouse fut renversée "au son de la trompette" et resta à terre un mois.

A la grande satisfaction des viennois, Thibaud fut mûté à Besançon le 22 Novembre 1404.

Son successeur, Jean de Nant (1405-1423) releva le gouverneur et 24 de ses officiers de l'excommunication et Charles VI lui restitua son temporel, avec ses châteaux dont celui de Seyssuel, affirma les privilèges anciens et de nouveaux. Il profita encore du désastre d'Azincourt pour obtenir des avantages de l'empereur Sigismond qui se rappela qu'il était encore le premier souverain à Vienne et même en Dauphiné (1415-1416).

En 1418, des périls extérieurs menacèrent Vienne, on renforça les défenses aux portes et aux remparts avec des *"bombardes, poudres et pierres d'aubaleytes et de trait"* des chaînes furent tendues dans les rues. La situation dut être bien difficile aussi à Seyssuel. C'était Louis de Châlon, le prince d'Orange, qui avait rassemblé des troupes autour du château d'Auberive. Elles traversèrent le Rhône et surprirent Sainte-Colombe (14 Avril 1419).

Les relations avec le Dauphin redevinrent normales, le chapitre lui céda le château de Pipet en 1420 pendant quatre ans et l'archevêque donna l'ordre à ses châtelains de Seyssuel, St-Chef, la Bâtie, Mantaille de bien recevoir le gouverneur et les agents delphinaux.

A l'arrivée d'un nouvel archevêque, Jean de Norry (1423-1438),

les accrochages recommencent avec l'autorité delphinale, avec excommunication puis victoire de l'Église "*male aventure, male aventure, male aventure soit donne audit Mortier (gardier delphinal) ... en trempant une chandelle allumée dans l'eau benoïste...*".

En Avril 1426, sous la menace du prince d'Orange, Louis de Châlon, la ville de Vienne fut mise en état de défense et des murs d'enceinte furent réparés mais l'église de St-Symphorien-d'Arpod, à Estressin, près de la rive droite de la Sévenne, fut brûlée et détruite, en Novembre 1426, et plus tard la chapelle Sainte-Maxime fut aussi détruite. Scyssuel dut être sérieusement inquiété.

Finalement, le prince d'Orange et ses troupes furent complètement battus à la bataille d'Anthon, le 11 Juin 1430 et ses rêves de régner sur le Dauphiné s'évanouirent. Cette bataille avec beaucoup d'hommes d'armes à pied et à cheval mérita bien d'être désignée "guerre nationale dauphinoise" car l'alliance fut totale avec la participation de contingents viennois.

Rattachement de Vienne au royaume de France par le Dauphin, futur Louis XI (1450).

Les longues querelles, de plus en plus insoutenables entre l'archevêque de Vienne et le dauphin royal par l'intermédiaire du gouverneur et de son conseil delphinal, touchèrent bientôt à leur fin avec l'arrivée du jeune dauphin Louis II, futur roi Louis XI. Brouillé à mort avec son père Charles VII qui l'avait "chassé", il vint prendre en main le gouvernement de son Dauphiné (1447-1454) et le 22 Septembre 1450 à Valence, l'archevêque de Vienne, Jean de Poitiers reconnut le dauphin pour son suzerain, lui fit hommage lige de ses biens temporels et lui prêta serment de fidélité.

L'Évêque partageait la juridiction dans la ville mais perdait la juridiction en appel. Chacun des deux partenaires conservait leurs biens temporels et Jean de Poitiers gardait en particulier sa seigneurie de Scyssuel, signalée entre autres dans un état du 26 Février 1448, fait à la demande de Louis II (6).

Vers 1500, sept places fortes formant huit mandements appartenaient en propre à l'Église de Vienne - Archevêque et chapitre - qui avait aussi la suzeraineté sur 22 châteaux rendables à la demande et une trentaine de fiefs inférieurs. Bien sûr l'Église faisait hommage au premier seigneur, le dauphin, mais l'Église associée au dauphin recevait l'hommage pour les biens sous-inféodés par l'archevêque ou le chapitre.

Nicolas-François Cochard précisa en 1789 que "*le fief et château de Chasse a toujours eu ses seigneurs particuliers*", nous n'avons rien

(6) Ref. Pilot de Thorey - Catalogue des Actes du Dauphin Louis II, tome 1, n° 687, 744 - 5 - cité par Ulysse Chevallier T2 p. 162.

trouvé à ce sujet et la présence signalée de seigneurs à Chasse à partir de 1543 ne prouve rien. En tous cas le mandement de Seyssuel resta sous la seigneurie première de l'archevêque de Vienne jusqu'à la Révolution, avec hommage au dauphin royal ou son gouverneur delphinal.

Abandon du château.

On ne sait pas depuis quand fut abandonné le château de Seyssuel, il subit sans doute de nouvelles destructions au cours des guerres de religion par la soldatesque très destructrice des huguenots, des royalistes et des ligueurs de 1562 jusque vers 1595. De nombreuses troupes passèrent au Montrozier et saccagèrent Vienne et les villages alentours.

Une bande armée, de Suisses et d'Italiens, libérés après la fin du siège de La Rochelle traversa le Rhône en bateaux le 26 Septembre 1568 vers Seyssuel et les villages voisins. Les Suisses repassèrent plus tard et campèrent à St-Symphorien-d'Ozon, "*ce qui n'a été sans faire de grandz et innumérables maux au pauvre peuple*".

A voir l'importance des restes du vieux château et compte-tenu des anciennes destructions, l'ordonnance de Louis XIII / Richelieu du 26 Janvier 1633 de destruction des châteaux du Dauphiné ne dut guère concerner Seyssuel à notre grande satisfaction d'ailleurs.

SOURCES

- CAVARD Pierre - Le Prieuré Saint-Pierre de Ternay (1961) - Arch. isère 2 J 576
CAVARD Pierre - Les Ladres à Vienne (Evocations Avril-Juin 1972 - pp. 148...)
CAVARD Pierre - Les Anciens Remparts de Vienne (1938)
CAVARD Pierre - La Réforme et les guerres de Religion à Vienne (1950)
COCHARD Nicolas-François - Seyssuel et Chasse (1789) - Bibli. Mun. Vienne A 8312
(3^e partie)
CHEVALIER Ulysse - Constitution de l'Église de Vienne - T1 (1922) - T2 (1923)
FOURNIER Paul - Le Royaume d'Arles et de Vienne (1891)
FAURE Claude - Histoire de la réunion de Vienne à la France - 1328-1454 (1907)
BOISSET Louis - Un concile provincial à Vienne en 1289 (1973)
GRENOUILLER Jean-François - Une chapelle de Chasse-sur-Rhône
(Bulletin Soc. Amis de Vienne 1992 - fasc. I - P. 14)
PAILLARET Marcel - Vienne-sur-le-Rhône au Moyen-Age (1987)

Association "Cathédrale Vivante"

Au cœur de la ville de Vienne, la cathédrale romano-gothique qui porte depuis le 12^e siècle le vocable de Saint-Maurice, est un lieu privilégié de la mémoire, tant religieuse qu'historique et culturelle, par la succession des Synodes et Conciles qui ont ponctué son histoire, par la beauté de ses portails et de ses nefs aux sculptures instructives d'une qualité remarquable.

Elle veut être aujourd'hui encore :

- **une église vivante, lieu de prière et de rassemblement des chrétiens,**
- **un édifice du patrimoine historique, culturel et religieux, qui se donne à voir pour la gloire de Dieu et la joie de tous.**

Au moment où le Ministère de la Culture lance une grande opération de restauration de la cathédrale Saint-Maurice, l'Association "Cathédrale Vivante" souhaite mieux faire vivre la cathédrale dans le respect de sa vocation spirituelle, et la rendre plus accueillante aux visiteurs.

Le temps est venu de réaliser certains aménagements :

En priorité, **une chapelle de prière** qui permette le recueillement aux personnes et aux petits groupes, et **un lieu d'accueil** pour répondre aux questions et aux attentes diverses.

Un aménagement du chœur qui révèle et souligne le sens profond de l'autel, dans le sens des réformes liturgiques de Vatican II.

Pour compléter cet ensemble de projets :

- l'étude d'**un éclairage** qui mette en valeur les exceptionnelles sculptures romanes et la pureté des arcades,
- le dégagement des **entrées**,
- la mise en place de **panneaux** d'information sur la vie de l'église actuelle et l'histoire du monument,
- la remise en fonction des **cloches**...

Bulletin à remplir et à adresser avec votre chèque à :

ASSOCIATION "CATHÉDRALE VIVANTE"

2, Place Saint-Paul - 38200 VIENNE

NOM

Prénom

Adresse

Je désire adhérer à l'Association "Cathédrale Vivante" en qualité de :

- membre adhérent (Cotisation annuelle 50 F.)
- membre bienfaiteur (Cotisation annuelle 100 F. minimum)

et vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le règlement de ma cotisation

- par chèque bancaire de F.
- par chèque postal de F.

Signature

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE VIENNE »

Président d'Honneur (à vie) :

M. Charles JAILLET - Ancien Président

Comité de Patronage :

M. Gabriel CHAPOTAT - Membre du C.N.R.S. - Fondateur, Directeur du Centre de Recherches Archéologiques

M. Roger LAUXEROIS - Conservateur des Musées

M. François LEYGE - Conservateur du Musée de St-Romain-en-Gal

M. Hugues SAVAY-GUERRAZ - Conservateur

BUREAU

Président : M. André HULLO - Professeur

Vice-Présidents : M^e Charles FRÉCON - Notaire - Vienne

M. Jean-François GRENOUILLER - Bibliothécaire

M. Marcel PAILLARET - Ingénieur - Vienne

M. François RENAUD - Professeur

Secrétaire Général : M^e Charles FRÉCON - Notaire - Vienne

Secrétaire-adjoint : M. Pierre GIRAUDO

Trésorière : Mme THEVENET

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^e Jean ARMANET - Notaire - Vienne

M. Paul BLANCHON - Professeur - Vienne

Dr Marc CHALON - Sainte-Colombe

M. Roger DUFROID - Retraité - Vienne

M. Jean GUEFFIER - Adjoint au Maire de Vienne

M. Jean-François GUILLET - Licencié ès-Sciences - Sainte-Colombe-lès-Vienne

Mme Michel GUILLOT - Saint-Romain-en-Gal

M. Jean MELMOUX - Université - Lyon III

M. Jean PERRIOLAT - Chimiste - Vienne

Mme Maurice SEGUIN - Vienne

M. SONDAZ - Vienne

M. Jean VAGANAY - Industriel - Vienne

Sauvegardes et interventions

- 1907** — Achat à un propriétaire grâce à une souscription lancée par la Société, de la mosaïque de Lycurgue ; financement de la restauration de la statue de l'Apollon Pythien.
- 1909** — Création par notre Société du Syndicat d'Initiative, qui ne devient indépendant qu'en 1947.
- 1920** — Début des travaux de restauration de la façade ouest de la cathédrale Saint-Maurice. La Société lutte depuis 1908 pour obtenir la contribution des Monuments Historiques et organise une souscription publique.
- 1922** — La Société achète des immeubles pour faciliter le début des fouilles du théâtre romain.
- 1928** — Dégagement et achèvement de la façade de Saint-André-le-Bas pour l'achat, puis la démolition de vieux immeubles, grâce à une nouvelle souscription et par les dons de sociétaires.
- 1938** — Résurrection du Cloître de Saint-André-le-Bas grâce à divers dons de sociétaires, en particulier Mme GUILLEMAUD, qui cède les colonnes.
- 1958** — Contribution financière pour le rachat de la statue de la Tutela à un antiquaire.
- 1967** — Interventions multiples pour la sauvegarde des mosaïques de la place Saint-Pierre et du site de Saint-Romain-en-Gal.
- 1977** — Sauvegarde du mobilier du Musée.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



N° 88 - 1993 - Fasc. 3

SOMMAIRE

- Souvenirs de mon père, par Jean BERNARD.
La manifestation du 1^{er} Mai 1890 à Vienne
par Carole REYNAUD-PALISOT.
- Bulletin de souscription : "Les Villes du Dauphiné
aux XVII^e et XVIII^e siècles", par René FAVIER.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES «AMIS DE VIENNE»

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

pour «répandre la connaissance de l'histoire de la Ville
et des antiquités viennoises» (article premier des statuts).

Pour 1993

Le numéro	35,00 F.
Retraités et étudiants	105,00 F.
Abonnement annuel normal	125,00 F.
Abonnement de soutien	150,00 F.

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année, au moment du règlement d'un abonnement nouveau, seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Correspondance : Secrétaire des «AMIS DE VIENNE», Office de Tourisme, cours Brillier, 38200 VIENNE.
C.C.P. «Amis de Vienne» - LYON 185-71 J.

Le Comité de rédaction laisse aux auteurs des articles
l'entière responsabilité des opinions émises.

EN COUVERTURE :

Masque vomissant des feuillages
Châteaueu roman du clocher de Saint-André-le-Bas
Cl. R. Lauxerois.



Publié avec le concours du Conseil Général de l'Isère,
des villes de Vienne, Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal.

ATTENTION !

TOUS LES ABONNEMENTS COMMENCENT AU 1^{er} JANVIER

Nous vous prions de payer votre cotisation dans les meilleurs délais.

*Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître.
Dès aujourd'hui, envoyez votre cotisation.*

MERCI.

— POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS —

**FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN
DES « AMIS DE VIENNE » POUR L'ANNÉE 1993**

NOM : Prénoms :

Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par Poste) :

.....

.....

TARIF ABONNEMENT pour 1993 :

Abonnement de soutien 150 F.
Abonnement normal 125 F.
Étudiants - Retraités 105 F.

A retourner, accompagné du règlement par :

chèque bancaire ou par C.C.P. LYON 185-71 J

à l'adresse suivante :

« Amis de Vienne » - Office du Tourisme - Cours Brillier - 38200 VIENNE

ACTIVITÉS

- Samedi 2 Octobre : "Vienne, ville magique" sous la conduite de Jean-Louis AUGAY et de Jean EYNAUD. Cette sortie est fondée sur une connaissance reliée au Sacré : Les forces cosmo-telluriques et leur utilisation par l'homme dans les édifices de toutes les époques. Rendez-vous à 9 h. sur l'esplanade de Pipet. La journée comprendra une présentation de la ville et les visites du site mégalithique de Montléans, du Temple d'Auguste et de Livie, de Saint-Maurice. (A midi le repas sera tiré du sac). Le rendez-vous pour l'après-midi est fixé à 15 h. sur le parvis de la cathédrale St-Maurice. La participation demandée est de 50 F. pour toute la journée ou de 25 F. pour une demi-journée. Prière de se faire inscrire auprès de M. EYNAUD au 74.85.16.28 ou M. HULLO au 74.53.39.29. Chèque libellé au nom des "Amis de Vienne".
- Samedi 16 Octobre : Visite guidée de la forteresse féodale des Allymes dans le Bugey, puis découverte de très belles fresques romanes dans l'église de St-Maurice-de-Gourdant. Prière de se faire inscrire d'urgence soit à l'Office de Tourisme, soit par téléphone auprès d'Annick SEGUIN au 74.85.27.89 ou d'André HULLO au 74.53.39.29. Départ en car à 13 H. 30 à la gare routière. Le prix tout compris est fixé à 90 F.
- Samedi après-midi 20 Novembre à 14 h. 30, à l'Hôtel de la Poste, causerie illustrée par des diapositives sur les verriers de Bonnevaux, par M. MOIROUD.
- Conférences de Bénédicte COTTIN : La décoration française.
 - Mardi 12 Octobre : Distribution, décoration et aménagement intérieur en France aux XV^e et XVI^e siècles
 - Mardi 2 Novembre : Distribution, décoration et aménagement intérieur au XVIII^e siècle.
 - Mardi 23 Novembre : Versailles au XVIII^e siècle : architecture et décoration intérieure sous le règne de Louis XIV.
 - Mardi 21 Décembre : Versailles : des jardins à la française sous Louis XIV au jardin à l'anglaise du Petit Trianon et du Hameau de Marie-Antoinette.
 - Mardi 4 Janvier : Distribution décoration et aménagement intérieur en France au XVIII^e siècle.
 - Mardi 1^{er} Février : La décoration murale française au XVIII^e siècle : tissus, boiseries, papiers peints et leur thème décoratif.
 - Lundi 21 Mars : Distribution, décoration et aménagement intérieur en France au XIX^e siècle à partir de l'évolution du confort. Évolution de la décoration intérieure.
 - Mardi 5 Avril : La décoration française au XX^e siècle.

Ces conférences auront lieu à 14 h. 15 au local de la Société des Amis de Vienne, 3, rue de la Table-Ronde.

PRIX : Adhérent "AMIS DE VIENNE" : 420 F. les 8 conférences.
60 F. la conférence.

Pour la réalisation de ces conférences, minimum de 25 Inscriptions. Il est demandé aux personnes non adhérentes qui désirent suivre ces conférences de souscrire une adhésion aux "Amis de Vienne". Inscription auprès de Mme THEVENET au 74.53.36.51 ou de Mme SEGUIN au 74.85.27.89.